

PS 32 - Rééducation post-AVC - Redécouvrir son corps

Dates :

Du lundi 13 au mercredi
15 mai 2024

3 jours consécutifs -
21 heures

PRÉVENTION & RÉSILIENCE

Pré-requis : Être professionnel du secteur sanitaire, médico-social

L'AVC est la première cause de handicap acquis de l'adulte. En interrompant le fonctionnement cérébral, les Accidents Vasculaires Cérébraux sont à l'origine de handicaps moteurs, sensoriels, cognitifs et psychiques aux conséquences corporelles, personnelles, familiales et sociales invasives. Passée l'urgence de l'AVC, les patients vivent, corporellement et psychologiquement, leur handicap. L'intervention en psychomotricité vise alors à les accompagner pour favoriser la réunification de la perception et de l'intégration de leur corps. Cette étape essentielle du processus thérapeutique contribue à la prévention des évolutions délétères vers les situations de dépendance.

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENU

Étape cognitive pour acquisition et perfectionnement des connaissances théoriques par exposés interactifs :

- Actualité de la compréhension neurologique et psychomotrice des AVC.
- Parcours de soin depuis les premiers symptômes lors de la phase aiguë jusqu'à la situation de handicap acquis: composantes psychopathologiques, changements de vie, impacts identitaires.

- Focus sur les troubles de l'intégration du corps et leurs conséquences, sur les impacts des douleurs et de la fatigabilité sur la qualité de vie.
- L'éducation thérapeutique du patient et de son entourage.

Simulation - Mises en situation d'expérimentation pratique de techniques psychomotrices qui favorisent :

- La reconstruction du schéma corporel ;
- La réduction de la douleur et de la fatigabilité ;
- La remise en mouvement basée sur le plaisir moteur ;
- L'acceptation du handicap passant par celle du corps meurtri.

Analyse des pratiques professionnelles, des objectifs et des actions d'amélioration des prises en charge éducatives et rééducatives, basée sur l'étude de parcours cliniques.

Bibliographie internationale récente

Tarifs :

Prise en charge employeur : **858€**

Prise en charge Individuelle : **615€**

Ancien étudiants ISRP : **555€**

Maitre de stage/ Tuteur : **245€**

OBJECTIFS - COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Conduire des interventions en psychomotricité spécifiques pour :

- Contribuer à la permanence des soins de qualité dans l'accompagnement des personnes atteintes d'affections neurologiques.
- Contribuer à la prévention du surhandicap par le maintien des compétences psychomotrices.
- Participer à l'éducation thérapeutique du patient et de son entourage.

Pour plus de détails concernant les objectifs DPC, les méthodes pédagogiques et leur progression, cf le planning détaillé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises se fait par comparaison des réponses à deux questionnaires remplis au début et à la fin de la formation.

NOTE DE CADRAGE

122. Évolution de la prise en charge des AVC : de la phase aiguë à la prévention secondaire

Coordination :

Bénédicte BESMOND-SAISON,
psychomotricienne DE, TE/MIP

Intervenants :

Marie AGOSTINUCCI, psychomotricienne PhD
Pascale BRUGUIÈRE, psychologue clinicienne
Jérôme MARTIN-MOUSSIER, docteur en Médecine Physique et de Réadaptation
Laetitia PAVLOWSKI, psychomotricienne TE

Référente handicap :

Les personnes en situation d'handicap seront accompagnées par Séverine BEKIER
sbekier@isrp.fr

Modalités et délai d'accès : se reporter au catalogue des formations

Contacts :

01 58 17 18 63
01 58 17 18 58

formationcontinue@isrp.fr



Psychopathologie
de l'AVC

Prévention

Intégration du corps

Situation de handicap

Adaptation
psychomotrice